

DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DU PORT



Nombre de conseillers	
en exercice	: 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents	: 31
Nombre de représentés	: 05
Nombre de votants	: 36

OBJET

Affaire n° 2020-130

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS ASSOCIATIFS DE LE PORT ADHÉSION ET REGULARISATION DES COTISATIONS

NOTA: le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 26 octobre 2020 et affichée le 27 octobre 2020.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 7 2 NOV 2020

LE MAIRE

Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 3 novembre 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi trois novembre, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni en mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

<u>Secrétaire de séance</u>: Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1ère adjointe, M. Armand Mouniata 2ème adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5ème adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8ème adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9ème adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Garicia Latra Abélard, Mme Véronique Bassonville, Mme Honorine Lavielle, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés: M. Zakaria Ali (par M. Fayzal Ahmed Vali), M. Patrice Payet (par Mme Mémouna Patel), M. Didier Amachalla (par M. Jean-Claude Adois), Mme Barbara Saminadin (par Mme Aurélie Testan), Mme Paméla Trécasse (par Mme Jasmine Béton).

Arrivée(s) en cours de séance : M. Fayzal Ahmed Vali à 17h10.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Abs Vale		_				atr	ice	e (Ca	sii	mi	r,	M	[.	В	ert	ra	nd	F	₹n	ıte	ea	u,	N	Лı	ne
••••	•••	•••	•••	•••	•••	•••	• • •	•••	••	• • •	•••	•••	•••		•••		•••		••	• • •	•••		••	••	•••	
		•••				•••			••						••				••							

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS ASSOCIATIFS DE LE PORT ADHÉSION ET REGULARISATION DES COTISATIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2015/125 du 06 octobre 2015 par laquelle le Conseil municipal a autorisé la création d'un groupement d'employeurs multisectoriel;

Vu l'avis favorable des commissions «Finances et Affaires Générales», «Economie – Tourisme - Economie sociale et solidaire » et « Politique culturelle - Sportive - Petite Enfance » réunies le 22 octobre 2020 ;

Vu le rapport présenté en séance du 3 novembre 2020 relatif à l'adhésion et à la régularisation des cotisations au groupement d'employeurs associatifs de Le Port ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1: d'approuver l'adhésion de la ville de Le Port à l'association groupement d'employeurs associatifs portois et le paiement de cotisations ;

Article 2 : d'approuver le paiement d'un montant de 450 € au titre de la régularisation des adhésions antérieures;

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous les documents y afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Olivier HOARAU